

Rencontres Concerts Solidarité
Culture Loisirs Vie citoyenne
Sport Spectacles Concerts
Éducation Habitat Rencontres
Culture Famille. Théâtre Séniors
Biodiversité Jeunesse Musique
Médiathèque Natation Danse
Rencontres Solidarités Culture
Loisirs Vie citoyenne Sport
Spectacles Concerts Édu
Habitat Famille Théâtre
Séniors Jeunesse Mus
Médiathèque Natation Da
Vie citoyenne Sport Spectac
Séniors Éducation Habitat
Théâtre Biodiversité Jeunes
Spectacles Concerts Éducat
Habitat Famille Théâtre Séni
Biodiversité Jeunesse Mus
Médiathèque Natation Dans
Rencontres Solidar



Maryvonne Hautin, maire de Saran
Les Adjoints au maire
et les Conseillers municipaux
vous présentent

LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

Repères

janvier 2019
n° 249

le magazine de la ville de Saran

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.ville-saran.fr

2#DANS LE RETRO



◀ **23 novembre** : Concert Liz van Deug au Théâtre municipal. Du Léger (titre de son dernier album) à la Wifi et à Dieu... Intelligence, décalage -et décollage- assurés.



6 décembre : ▶ Vernissage de la renversante exposition « Alice au château » proposée par Anaïs Renversade, plasticienne et Benjamin Lacombe, illustrateur.



▶ **1^{er} décembre** : Réunion de quartier élu-e-s /administré-e-s salle Marcel-Pagnol.



▶ **8 décembre** : Les sapeurs-pompiers de la caserne Ormes-Saran fête la sainte Barbe, et rendent hommage aux sapeurs disparus.



▶ **Du 17 au 21 décembre en mairie** : c'est le début de la traditionnelle distribution des colis de Noël à nos seniors.

CONTRIBUTIONS

Un cahier de doléances situé à l'accueil de la mairie (lundi-vendredi : 8h30-12h/13h-16h30 // samedi 8h30-12h), ainsi qu'un formulaire sur le site de la ville sont à disposition des administré-e-s jusqu'au 31 janvier.

◀ **24 novembre :** foyer Georges-Brassens, les élu-e-s et le service municipal des espaces verts remettent les prix du Concours des Maisons fleuries 2018 aux nombreux participants.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Nous réaffirmons que les communes restent l'échelon de base de notre démocratie.

Notre pays connaît une colère populaire légitime. Qui aurait pu prévoir à l'automne qu'un appel lancé sur les réseaux sociaux allait déboucher sur un tel mouvement ? Ne plus pouvoir vivre de son salaire, craindre pour son avenir, pour celui de ses enfants, quand une minorité de privilégiés s'approprie l'essentiel des fruits du travail collectif est devenu intolérable pour la majorité de nos concitoyens.ne.s. Les revendications, à l'image des participants étaient disparates. Les élus de la majorité en partagent un grand nombre et en défendent beaucoup depuis de très nombreuses années car ces doléances, pour la plupart ne sont pas nouvelles.

QUELQUES DATES À RETENIR

8 JANVIER : Vœux aux Enseignants et Associations, salle des fêtes à 18h.

10 JANVIER : Vœux aux Entreprises et Commerçants, salle des fêtes à 19h.

25 JANVIER : CONSEIL MUNICIPAL.

26 JANVIER : Permanence d'information de la Sté Vinci sur le diffuseur Saran/Gidy (voir page 19)

26 JANVIER : Concert Volver au théâtre municipal.

31 JANVIER : Conseil métropolitain

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.8
Sortie(s)	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'à venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Ici...	p.18
... et là	p.19
Espace public	p.20
Conseil municipal	p.21
Brèves	p.21
On en parle	p.22
Tribunes politiques	p.23
Vie / Visage	p.24
Association	p.26
Mémoire des faits	p.27
Carnet de route	p.27
Reflet Saranais	p.28

Dans l'exercice de leur mission, les communes sont souvent le dernier rempart pour répondre aux inégalités générées par le système actuel. Et nous n'avons eu de cesse de dénoncer cette gestion désastreuse de la part du gouvernement actuel, comme de l'ancien d'ailleurs. La suppression de 13 milliards d'euros de dotations destinées aux collectivités territoriales est inacceptable. D'autant qu'elle intervient alors que 40 milliards sont offerts sans contrepartie au titre du CICE et que 1,5 milliard d'euros sont restitués aux 5 000 contribuables les plus riches du pays... Ces faits illustrent les choix présidentiels. Dans le même temps, l'État a accru l'endettement de notre pays à hauteur de 330 milliards.

Oui, il est choquant de demander à une majorité de se serrer la ceinture alors que l'on supprime l'impôt sur la fortune, alors que l'on augmente le CICE à un coût exorbitant au regard du nombre d'emplois créés, alors que nombre de multinationales ne payent aucun impôt en France.

Il n'est pas plus tolérable de voir disparaître les services publics de proximité dans les villages et dans les quartiers, alors que c'est justement leurs présences en nombre, qui assurent le lien de notre société. C'est un rôle qui est aussi porté par les communes. Pourtant elles ont été tout autant maltraitées et méprisées par l'actuel Gouvernement qui a bien cru qu'il pouvait s'en passer. L'exemple de la fermeture du bureau de Poste des Aydes que nous avons combattu ensemble et pour lequel le combat n'est pas fini en est le plus « bel » exemple, sachant que le Contrat de présence postale, négociations entre La Poste et le Gouvernement, arrive à échéance en 2019.

Bien que le Gouvernement ait tenté de prouver le contraire en ne respectant pas les élus, en tentant une recentralisation technocratique qui asphyxie financièrement les collectivités, Nous, nous réaffirmons que les communes restent l'échelon de base de notre démocratie.

C'est pourquoi nous avons décidé d'ouvrir un cahier de doléances qui restera à votre disposition tout ce mois de janvier*. Vous pourrez y contribuer soit en vous rendant en Mairie, soit en utilisant le formulaire de notre site internet. L'ensemble sera transmis au Préfet et aux parlementaires de notre circonscription afin qu'il soit remis au Gouvernement. Tous ensemble, demandons la prise en compte immédiate des revendications sociales exprimées, réclamons plus de respect, plus de démocratie, plus de justice sociale et pouvoir vivre dans un environnement protégé.

C'est le souhait que je formule pour cette nouvelle année.

Maryvonne Hautin

* voir l'encadré ci-contre

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.ville-saran.fr

www.facebook.com/villesaran

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**
Christian Musio

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldé) et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** janvier 2019

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

Rétrospective 2018

Janvier



Débuté en mars 2017 et confié à L'Institut d'Écologie Appliquée, l'Inventaire de la Biodiversité Communale est entré dans sa deuxième phase : celle de la sensibilisation. Un temps fort qui s'adresse à tous les Saranais, habitants, agents de la Ville et élus, afin que ceux-ci s'approprient l'IBC, le fasse vivre et le pérennise. En parallèle, diverses initiatives en faveur de la biodiversité fleurissent de part et d'autre de notre commune.

SARAN PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

Notre commune s'étend sur 1 965 hectares (ha) dont :

- 78 ha de prairie (fauchage)
- 40 ha de pelouse (tonte)
- 5 ha d'étangs (avec bassins de rétention)
- 54 ha de sous-bois, dont 31ha du Domaine du Château de l'Étang
- 6 ha de massifs d'arbustes
- 1 500 m² de massifs floraux
- 10 ha de sol inerte
- 80 km de voirie
- Une Ceinture Verte Protégée qui englobe la commune à l'ouest, au nord (terres agricoles et boisées) et au nord-est (forêt d'Orléans).
- La proposition que l'espace naturel de La Fassièrre, qui s'étend sur plus de 200 ha, soit classée en Zone Agricole Protégée.
- La réalisation d'un programme d'inventaire de la biodiversité communale en collaboration avec l'Institut d'Écologie Appliquée (IEA). (1 hectare = 10 000 m²).

UNE PREMIÈRE RÉCOLTE DE MIEL
UN JARDIN ÉCOLOGIQUE D'ENTREPRISE
UN MARAÎCHER BIO À SARAN



La sensibilisation et l'éducation des plus jeunes à l'environnement. Tel est le but de l'action qui a été menée pendant les vacances de printemps, au centre de loisirs Marcel-Pagnol. Les enfants ont réalisé de nombreuses actions nature, dont la création d'un circuit éducatif ouvert au public.

Juin



Mars

La Fête du Bourg,
PREMIERE EDITION



Mars



La Cuisine centrale propose une fois par mois, depuis avril, un menu végétarien pour la restauration scolaire.

Avril

Cérémonie de la citoyenneté
pour les jeunes électeurs



Avril



Une réforme **EXPRESS**
sous haute tension

Mai

Inauguration du pont
Jacqueline-Auriol



La réforme du rail lancée par le gouvernement, conduite à marche forcée, sans réelle concertation, reprend l'essentiel du rapport Spinetta : transformation du statut de l'entreprise publique, ouverture de l'exploitation des lignes à la concurrence, fin du statut des cheminots pour les nouveaux embauchés... Un dossier brûlant et emblématique tant la SNCF, depuis sa création et son statut hérité à la Libération, représente un symbole fort du service public et des luttes pour en maintenir la qualité. Les syndicats redoutent dans cette libéralisation du rail que le transport ferroviaire soit demain privatisé. Repères, dans un souci d'objectivité, a rencontré des syndicalistes, le représentant des usagers, donné la parole à des citoyens.



Retour à la semaine d'école de 4 jours

Avec la fin des TAP, les écoliers saranais ont retrouvé en septembre la semaine de quatre jours. Ce choix municipal, que de très nombreuses communes ont également adopté, répond aux demandes des familles. Il s'accompagne de plusieurs mesures en faveur du périscolaire.



Juin

Un projet pour LA CHÂTONNERIE

Les 5 ha de cet ancien site industriel et commercial font l'objet d'un projet d'aménagement d'ensemble. Dans ses grandes lignes, celui-ci esquisse habitat et surfaces commerciales.

Juillet/Août

UN NOUVEL « ESPACE FAMILLE »

Après une première version mise en œuvre en 2010, l'« Espace Famille », présent sur le site internet de la Ville, évolue et se transforme en un guichet en ligne disponible 24h/24. Dès à présent opérationnel, il offre de nouvelles fonctionnalités et un service supplémentaire aux saranais.

Juin

Le Jardin collectif des Chimoutons



Les résidents des logements HLM des Chimoutons disposent depuis avril d'un jardin solidaire. Un espace public synonyme de partage, de rencontres et d'animations.



Juillet/Août



3^e Forum des ASSOCIATIONS

Rendez-vous devenu incontournable de la rentrée, le Forum des associations s'est tenu le samedi 8 septembre à la Halle des sports, de 10h à 18h30. Il a été couplé avec l'accueil des nouveaux Saranais. Nouveauté 2018 avec l'Espace Ville : lieu d'information, d'inscriptions et d'expositions.

Juillet/Août



ILS N'ONT RIEN LÂCHÉ !

Après deux saisons parmi l'élite, l'USM Saran Handball a été reléguée en Proligue. Une cérémonie s'est déroulée le 31 mai à la halle des sports du Bois-Joly afin de saluer les joueurs partants. Hommage a été rendu notamment à Yoann Perrin, présent au club depuis 19 ans.



Septembre

Un city park AU BOURG



Les Brosses,
Paradis et La Fassièrre,
les Viviers :
un secteur en devenir

Une zone naturelle protégée et à aménager

Septembre

Un RIADH prochainement à Saran

D'ici juillet 2019, une Résidence Inclusive avec Accompagnements des Habitants sortira de terre rue des Jonquilles. Un lieu de vie intergénérationnel imaginé par l'Association de l'Institut les Cent Arpents qui accueillera 30 à 35 locataires en situation de handicap et vulnérables, en couple avec enfants ou isolés. Un projet novateur distingué au niveau régional et soutenu par l'Agence régionale de santé.



Inauguration du Gymnase Jean-Moulin

24 Novembre

Près de dix mois de travaux et 1,8 million d'euros ont été nécessaires (espaces extérieurs compris) pour cette opération qui a mobilisé les services de la Ville et dont bénéficient d'ores et déjà de nombreux sportifs de tous âges.

Décembre

UNE AIRE ÉVÉNEMENTIELLE MALVENUE

D'ici mai 2019, le stade de la Vallée va être transformé en aire d'accueil pour diverses manifestations publiques. Un choix opéré par Orléans Métropole qui impactera négativement la vie des Saranais et de notre commune.



SaranRepères.Janvier.2019.N°249

Septembre

Le classement du secteur Brosse-Fassièrre-Paradis-Viviers en Zone Agricole Protégée a abouti. Cette ZAP va affirmer la vocation agricole de la zone naturelle ouest et permettre de maintenir et de valoriser la trame verte. Outil de protection du foncier agricole, la ZAP, et ses 115 hectares, est aussi un poumon vert qui va faire l'objet d'aménagements pour un meilleur cadre de vie. La mairie a prévu une large consultation de la population pour dessiner son visage de demain.

Un cabinet d'ostéopathie au Chêne-Maillard



Élodie Marquet, ostéopathe, a ouvert ses portes à la Maison de la santé du Chêne-Maillard. Cette jeune praticienne étoffe l'offre de soins sur la commune.

Décembre

« Alice au Château »

Pour cette exposition de fin d'année, la galerie du château de l'Étang, nous a plongé dans le monde merveilleux de Lewis Carroll et de sa jeune héroïne Alice, par l'entremise des illustrations de Benjamin Lacombe et les installations-scénettes d'Anaïs Renversade et des créations de jeunes saranais. Deux spectacles pour petits et grands proposés par la conteuse Anne Boutin-Pied et deux performances chorégraphiques des classes d'ateliers de l'École municipale de Musique et de Danse ont eu lieu pour l'occasion.



LA VILLE MOBILISÉE EN FAVEUR DE SON SERVICE POSTAL

Maryvonne Hautin a récemment adressé un courrier au P.-D.G. du groupe La Poste, en renouvelant sa demande d'élargissement des horaires d'ouverture du bureau de poste de Saran, suite à la fermeture de celui des Aydes. Elle s'est également exprimée auprès de l'AMF (Association des Maires de France), afin que le prochain contrat de présence postale redonne une véritable place aux usagers et aux maires.



Inauguration du *Gymnase Jean-Moulin*

Réhabilité, le plus ancien équipement sportif de Saran a été officiellement inauguré le samedi 24 novembre. Près de dix mois de travaux et 1,8 million d'euros ont été nécessaires (espaces extérieurs compris) pour cette opération qui a mobilisé les services de la Ville et dont bénéficient d'ores et déjà de nombreux sportifs de tous âges.

C'est le samedi 24 novembre en fin de matinée que s'est déroulée l'inauguration du gymnase Jean-Moulin. Une inauguration officielle marquée par la présence de François Bonneau, président du Conseil régional, d'Alain Touchard vice-président du Conseil départemental et des élus saranais. Une cérémonie ponctuée par la remise de la médaille de la Ville « Saran s'est construit avec vous » à **Jean-Claude Milcent, ex-joueur et actuel vice-président de l'USM Saran Basket**, pour son engagement et pour toutes les actions menées au sein du club.

Lors de son discours, **Maryvonne Hautin**

est revenue sur ce projet de réhabilitation du gymnase édifié au début des années soixante-dix. « La première des questions à se poser était celle de son utilisation et de son public. La réponse s'est imposée d'elle-même. Éloigner ce gymnase des utilisateurs revenait à dire moins de fréquentation et moins d'activités pour ses publics ». Ainsi, près de dix mois de travaux ont été nécessaires afin de mener à bien cette opération de réhabilitation. Un chantier qui a mobilisé les différents services municipaux et les entreprises locales. Un projet construit autour de deux idées fortes. « Nous voulions un bel espace, en terme esthétique. Nous étions animés aussi d'un fort intérêt environnemental. C'est pourquoi nous avons mis l'accent sur la rénovation énergétique (...) J'évoquais tout à l'heure les contraintes budgétaires qui ne sont pas une mince affaire dans la traduction des budgets que nous sommes tenus d'établir. Je ne vais pas vous imposer un discours sur les choix gouvernementaux et les baisses de dotations imposées aux collectivités mais peut être est il utile de rappeler que cela se traduit par une baisse des investissements que nous pourrions engager pour répondre aux besoins des usagers. Ajoutez à cela la perte depuis 2001 de l'ex-Taxe professionnelle et la Contribution foncière des Entreprises au profit de l'intercommunalité, donc la



Métropole, imaginons tout ce que nous pourrions faire... Mon adjoint au sport me traduit toujours cela en nombre de stades de foot... » a précisé la maire.

Au final, cette réhabilitation se chiffre à 1,8 million d'euros. L'opération a reçu le soutien du Conseil régional à hauteur de 175 000 euros pour l'isolation, et le soutien du Conseil départemental, soit 18 400 euros pour le financement des équipements sportifs et 53 100 euros pour la couverture/isolation.

Le gymnase Jean-Moulin peut désormais commencer sa seconde vie dans les meilleures conditions.

• **Arnaud Guilhem**

UNE NOUVELLE VIE TRÉPIDANTE

Dès début novembre, avant même son inauguration officielle, le gymnase Jean-Moulin a démarré sa nouvelle vie. Une nouvelle vie trépidante, au rythme des différents créneaux horaires de ses nombreux utilisateurs.

Basket, Badminton, Roller... Outre les différents clubs et sections de l'USM Saran fidèles au gymnase, celui-ci accueille également les activités scolaires (maternelles et élémentaires) et périscolaires (service municipal Enfance et Jeunesse) du Bourg, l'École municipale des sports (EMS), sans oublier les sportifs des Cent Arpents.

Durant la saison hivernale, soit de novembre à mars, le gymnase Jean-Moulin réserve également un créneau horaire pour le Slac (Saran Loiret Athlétic Club).



Jean-Claude Milcent a coupé le ruban lors de l'inauguration

36^e Salon des artistes cheminots de l'Orléanais

Du 18 janvier au 3 février les artistes du chemin de fer proposent à voir leurs nouvelles créations autour du thème du monde maritime. Et présente pour la première fois des photographies.

C'est une double première. Le salon ouvre pour la première fois les cimaises aux photographes. Et seconde nouveauté, les artistes du rail ont décliné leurs œuvres autour d'un thème. En l'occurrence celui de la mer. Ainsi les adhérents de l'ACO, lors de leur traditionnelle exposition à la galerie du château de l'Étang, présentent 36 œuvres sur le thème, équitablement partagées entre toiles, céramiques et photographies. « Les artistes cheminots ne sont pas uniquement peintres et céramistes mais également photographes, explique **Bruno Delas, responsable de l'atelier arts plastiques**. La rencontre de ces moyens d'expression se fait sous la forme d'une invitation à la mer : de la toile à la voile. Nous nous exprimons sans prétention mais techniquement, et sur l'inspiration, nous tâchons de faire de la qualité. L'objectif de la section est de favoriser l'expression et l'intention artistique ». Ainsi le public est invité à apprécier les « terres » (étoile de mer, requin en bois flotté...), les photos (phares, mouettes...) et les œuvres des plasticiens qui ont une nouvelle fois maîtrisé une grande gamme de techniques : peinture à l'huile, dessin, aquarelle, acrylique, pastel, encre...

La photographie à l'honneur

À noter que l'association s'est dotée en septembre d'un second four de céramique qui permet la technique du



raku (procédé de cuisson). À côté de ces créations liées au thème de l'expo, les Artistes cheminots de l'Orléanais présentent une soixantaine d'œuvres d'inspiration personnelles, principalement figuratives : Animaux, fleurs, natures mortes, scènes de vie... « Les artistes amateurs (dont 20 % non issus de la SNCF) travaillent pour présenter de belles et bonnes choses, poursuit Bruno Delas. Le but est de se faire plaisir et de faire plaisir lorsqu'on présente notre travail annuel ». L'ACO peut s'appuyer sur un large public qui la suit régulièrement (plus de 1 000 visiteurs l'an passé). « Nous ouvrons la saison 2019, conclut Bruno. J'attends que les gens apprécient la qualité des travaux et puissent être surpris. La porte est aussi ouverte pour d'éventuelles nouvelles inscriptions ». À souligner que les artistes des trois disciplines seront présents les week-ends. **Le dimanche 3 février, l'association animera un atelier (dessin, pastel...) à l'attention du public.**

• Clément Jacquet

L'EXPO

du vendredi 18 janvier au dimanche 3 février

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h

samedi et dimanche (en présence des artistes) de 14h à 17h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 17 janvier
- à partir de 18h -

Le Grand Liot

Trésor naturel pour tous



Dédié à l'ensemble de la population saranaise le centre nature du Grand Liot est un petit paradis pour les enfants. Et aussi pour les adultes. Cette année il souffle ses 40 bougies.



Propriété communale de 118 hectares située au cœur de la Sologne, près de Romorantin, le Grand Liot est un espace naturel de loisirs et de découvertes idéal pour l'enfance et la jeunesse. Les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune le fréquentent régulièrement lors des classes découvertes environnement, dites transplantées. Cela peut être à la journée ou à la semaine (57 journées sur l'année 2017-2018). Le Grand Liot offre, dans un cadre exceptionnel, une immersion dans la vie rurale avec la ferme pédagogique, les promenades en carriole, l'équitation, le jardin potager, le nourrissage des animaux... « Nous avons tissé un bon partenariat avec les professeurs pour monter des thématiques adaptées au projet éducatif des écoles, explique **Colin Jégou, directeur de la structure**. Nous sommes ouverts à leurs besoins ». Les écoliers découvrent alors un univers réellement dépaysant, dans un cadre sécurisant. « Il s'agit de séjours à la carte, poursuit **Laetitia Caux, directrice pédagogique du Grand Liot**. C'est une véritable chance pour les enfants. Cela leur permet d'apprendre les valeurs de la vie en groupe, au quotidien (solidarité, respect...) dans un

cadre ludique ». Et de citer les possibilités offertes : découverte de la ferme, de la faune et flore, faire son pain, projets autour des déchets, de l'énergie, land art... Pour **Julien Arrondeau, responsable du service municipal de l'Action scolaire** : « La volonté de la mairie, inscrite dans le Projet éducatif global, est de pouvoir offrir au plus grand nombre de jeunes Saranais : loisirs en pleine nature, dépaysement et sensibilisation à l'environnement. Notamment à ceux qui ne partent pas en vacances ».

Fréquentation de loisirs et de plaisirs

La structure accueille également les enfants de 6 à 13 ans lors des petites et grandes vacances scolaires (Ndlr : 260 en 2018). En été ce sont les mini-séjours thématiques pour les enfants des centres de loisirs Marcel-Pagnol (pour les 6-8 ans) et de la Caillerette (9-14 ans). Ainsi que les séjours « Trappeurs » pour les 13-16 ans. Le Grand Liot ouvre également ses portes aux adultes tout le long de l'année. Le gîte manoir (32 lits) peut être loué plusieurs jours, les week-ends ou en semaine. En famille, entre amis ou pour fêter un événement, il est fortement apprécié pour ses aires de jeux, les balades à pied ou à vélo, la pêche, la cueillette... « Il s'agit d'une fréquentation de loisirs et de plaisirs, dit Colin Jégou. Les gens apprécient de se retrouver dans un lieu calme et agréable ». De nombreuses associations (USM gymnastique, basket, équitation, marche, le Club des Jeunes d'antan), ainsi que le foyer Georges-Brassens, le Secours populaire, goûtent les belles possibilités qu'offre la structure. Parmi

les projets 2019 évoquons les perspectives d'amélioration des conditions d'accueil et bien entendu les 40 ans de la structure. Ils seront célébrés le 15 juin lors de la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse.

• Clément Jacquet



COORDONNÉES

Centre nature du Grand Liot

2380 route de Romorantin

41 320 Langon

Tel : 02 54 96 42 10

Courriel : grandliot@ville-saran.fr

Informations et réservations :

02 38 80 34 18



Parents, ceci vous concerne !

ATTENTION : dates limites de réservation pour les structures de loisirs le mercredi et les vacances scolaires (auprès de l'accueil central de la Mairie ou sur votre espace famille).

LES VACANCES DE FÉVRIER

Dernière ligne droite

Réservations Centres de loisirs Pagnol et Base

> Réservations clôturées

Réservations Grand Liot (du 18 au 22/02/19)

> jusqu'au 26 janvier 2019

Réservations stages sportifs (du 11 au 15/02/19)

> jusqu'au 19 janvier 2019

Réservations stages sportifs (du 18 au 22/02/19)

> jusqu'au 26 janvier 2019

Rappel des dominantes dans les structures de loisirs durant les vacances de février 2019 :

« **Magie, jeunes apprentis et monde fantastique** » pour les centres de loisirs Marcel-Pagnol et Base de la Caillerette.

Pour les stages sportifs

Semaine du 11 au 15 février : futsal, natation et multisports

Semaine du 18 au 22 février : fitness kid, judo et handball

Pour le grand-Liot

Semaine du 18 au 22 février : énigmes, recherches, aventures et Escape game

Concernant les relais de quartier : ils fonctionneront du

11 au 22 février (1re semaine au sein de chaque relais et 2^e semaine, relais regroupés au club ados du Chêne Maillard)

Adhésion jeunesse OBLIGATOIRE

LES PROCHAINES RESERVATIONS

LES MERCREDIS CENTRES DE LOISIRS

du 27 février au 3 avril 2019 > jusqu'au 16 janvier 2019

À anticiper - réservations pour les vacances de printemps aux centres de loisirs > jusqu'au 23 février 2019

Votre(vos) enfant(s) doit(vent) déjeuner à la cantine à partir du 2 janvier - Réservation jusqu'au 10 décembre 2018 (Mairie ou espace famille) - décompte 21 jours avant le jour souhaité. Rappel : périscolaire matin et soir - réservation 7 jours avant le jour souhaité.

L'AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

Coup de projecteur sur les actions et les rendez-vous à ne pas manquer...

« **Drôle de nuit- la nuit de la lecture** » le samedi 19 janvier 2019: lecture tout public à partir de 5 ans à la Médiathèque à partir de 20h (inscriptions sur place à partir du 8 janvier)

Changement depuis septembre 2019 - La Direction Éducation et Loisirs- DEL s'est entourée de nouveaux collègues



Ingrid CHANTELOUP
Responsable de
l'École de Musique
et de Danse



Maud JAMET
Coordinatrice
pédagogique à
l'École de musique



Pauline FRANCIILLER
Responsable ad-
jointe élémentaire
à la périscolaire des
Sablonnières

Rendez-vous sur la galerie photo de la ville de Saran - www.flickr.com/villesaran



#11

Restauration municipale Janvier

LUNDI 7 JANVIER

Pamplemousse
Cuisse de poulet
Frites
Emmental
Mousse au chocolat

MARDI 8 JANVIER

Pommes de terre
vinaigrette
Sauté de veau marengo
Chou-fleur
Chèvre
Clémentine

MERCREDI 9 JANVIER

Coleslaw bio
Filet de saumon sauce
oseille
Semoule bio
Coulommiers
Poire

JEUDI 10 JANVIER

Pâtes mimolette
vinaigrette
Sauté de dinde au curry
Haricots beurre
Galette des rois

VENDREDI 11 JANVIER

Potage carottes et lentilles
corail
Filet de poisson à la
crème citron
Riz bio
Fromage blanc

LUNDI 14 JANVIER

Carottes râpées bio
Chipolata
Flageolets
Bleu
Pomme

MARDI 15 JANVIER

Taboulé semoule bio
Aiguillettes de canard
au jus
Épinards
Riz au lait

MERCREDI 16 JANVIER

Chou-blanc
Sauté d'agneau aux olives
Coquillettes bio
Petit Suisse
Clémentine

JEUDI 17 JANVIER

Rillettes
Filet de poisson blanc
basilic
Poêlée de légumes
Camembert
Banane

VENDREDI 18 JANVIER

Salade iceberg
Rôti de dinde au jus
estragon
Purée de pommes de
terre
Brie
Ananas frais

LUNDI 21 JANVIER

Chou-rouge
Filet de poisson pané
Brocolis
Yaourt bio
Clémentine

MARDI 22 JANVIER

Salade rissotti et
lentilles corail
Joue de bœuf sauce
hongroise
Haricots verts
Kiri
Poire

MERCREDI 23 JANVIER

Duo carottes et céleri
Escalope de dinde à
la crème
Riz bio

repas végétarien

JEUDI 24 JANVIER

Potage de légumes
Couscous végétarien
Gouda
Brownies

VENDREDI 25 JANVIER

Pamplemousse
Filet de poisson blanc
sauce dieppoise
Pâtes tricolores
Yaourt aux fruits

LUNDI 28 JANVIER

Macédoine
Omelette
Ratatouille et bé
Rondelé
Kiwi

MARDI 29 JANVIER

Salade iceberg et
Emmental
Filet de poisson blanc
sauce aneth
Semoule bio
Compote

MERCREDI 30 JANVIER

Potage de potiron
Aiguillettes de poulet
sauce champignons
Carottes
Édam bio
Crème dessert

JEUDI 31 JANVIER

Céleri rémoulade
Rôti de porc au jus (dinde)
Pommes de terre vapeur
Petit moulé
Clémentine

VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER

Crêpe au fromage
Langue de bœuf
sauce tomate
Trio de choux
Gâteau de semoule



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

Le luxe, une activité sur mesure

À 23 ans, Audrey Beaujoin s'apprête à conclure un Mastère management de luxe et retail. Un cursus spécialisé en alternance qui la mènera dans un futur proche à exercer dans le domaine de l'industrie du luxe.



Cest un cursus personnalisé que s'apprête à concrétiser Audrey Beaujoin.

Originaire du Cameroun, cette saranaise depuis cinq ans achèvera en octobre prochain un Mastère management de luxe et retail (soit « boutique »). Un diplôme Bac+4 qui la rendra apte notamment « à manager toute entreprise dans le secteur du luxe : hôtel, commerce et boutique ». De son propre aveu adepte du Pij de Saran, Audrey s'est tout d'abord cherchée, comme bon nombre, avant de trouver sa voie. « J'ai obtenu un bac littéraire au Cameroun, qui en fait était plus axé autour de la philosophie que de la littérature. Puis en France, j'ai obtenu un BTS assistant manager, qui comportait deux stages en entreprises : chez un équipementier automobile en Allemagne et à la SNCF, à Fleury-les-Aubrais ». L'année suivante, cette sympathique et pétillante étudiante enchaîne avec une licence management des entreprises agricoles, à Bourges. Mais voilà, « Le secteur agricole m'était vraiment étranger et les cours comportaient trop de comptabilité pour moi ». Déterminée, elle ne reste pas pour autant dans l'impasse « Entre-temps, j'avais postulé pour une école de commerce à Paris : l'ESGCI ». C'est ainsi qu'Audrey a trouvé sa voie, dans le secteur du luxe.

Un secteur à part entière

Depuis un an et demi, Audrey vit donc au rythme soutenu des allers-retours entre

Paris et Saran. Son Master (payant) se déroule en alternance : 3 jours en entreprise, 2 jours en cours. L'étudiante effectue ainsi 28 heures hebdomadaires dans une boutique de prêt-à-porter féminin de Marques Avenue, à Paris. « Si au début de mes études, je tâtonnais, depuis que j'évolue dans le secteur du luxe, c'est bon. Le luxe a été une révélation. Je me suis découvert des aptitudes commerciales. Même si je ne me vois pas rester dans la vente, commencer par la boutique, la base, c'est le meilleur début pour devenir manager ». Côté théorique, l'ESGCI dispense des enseignements axés autour du luxe, de la mode, du marketing et de la vente, en France et à l'étranger. « C'est un très bon mastère » résume l'étudiante qui a déjà postulé chez Chanel. « Le luxe est un domaine d'activités exclusif et pas vraiment concurrentiel. Chaque marque a ses clients, le plus souvent fidèles, et assure un service et un suivi personnalisés. Le secteur du luxe requiert de la discrétion. Ce qui m'intéresse notamment, c'est le lien que l'on crée avec la clientèle ». À l'issue de son diplôme, Audrey se projette donc manager dans ce secteur « Je maîtrise l'anglais et je parle allemand et je suis prête à bouger, en France comme à l'étranger ». Et pourquoi pas au Cameroun, selon les opportunités. Pour l'heure, « Je m'épanouis vraiment. Je suis fière de ce que je fais, et si c'était à refaire, je le referais » conclut l'étudiante, de son propre chef.

• Arnaud Guilhem

BON À SAVOIR

Master en management de luxe

Niveau d'études obtenu : Bac + 5

Le programme de ce master offre un contenu à la fois technique et pratique tourné et appliqué au secteur du luxe. L'alternance est possible, ce qui offre un atout majeur pour l'intégration professionnelle.

Le manager au sein d'une entreprise de marque luxe doit être doté de réelles qualités humaines, commerciales, d'un sens aigu de la négociation, ainsi que de bonnes capacités d'analyse et de synthèse. Il doit savoir communiquer avec les départements variés, être autonome tout en possédant un esprit d'équipe et managérial.

Débouchés :

Responsable marketing, Chef(fe) de produit, acheteur(euse) international, responsable développement, Chargé(e) d'études, Visual Merchandiser.

Pour se former et se spécialiser dans le domaine du luxe :

- Les écoles de commerce qui peuvent être privées
- Des écoles spécialisées
- Certaines universités



LES CENTRES DE LOISIRS à la rencontre de la musique

Les ateliers mis en place par l'École municipale de musique depuis septembre pour les centres de loisirs connaissent un vrai succès. Les enfants, graines de musicien, en redemandent !

Cordes pincées du violoncelle, lames du xylophone frappées avec un maillet, chansons en groupe... Chaque

la rentrée. Cela leur permet de développer leur sensibilité, leurs goûts personnels ». Ainsi deux ateliers se sont mis en place :



violon-violoncelle et flûte-percussion. Les enfants changent d'atelier à chaque période de vacances. L'accès à la culture pour tous fait partie des orientations éducatives municipales pour l'enfance et la jeunesse, et est l'un des objectifs du projet éducatif de l'École. « Ils sont supermotivés, ont réellement envie d'apprendre sous forme ludique », disent **Christelle Lamotte et Valérie Savigny Barbereau,**

ça leur ouvre l'esprit, contribue à leur épanouissement personnel. Ils sont accrochés. C'est top ! ». Pour **Aurélié Buffet, animatrice à Marcel-Pagnol :**

« Pendant les trajets en bus ils chantent. Je fais des vidéos des séances que j'utilise ensuite lors de l'activité musicale de l'après-midi au centre. Ça les canalise ». Les jeunes artistes en herbe sont ravis. **Jade 10 ans :** « J'aime le violoncelle. J'avais envie de découvrir l'instrument, tenir l'archet, pincer les cordes, faire de notes ». « J'aime bien le son, poursuit **Manon, 10 ans.** Je suis un peu passionnée. J'aimerais plus tard jouer de la guitare ». **Léo, 9 ans :** « Il y avait un violoncelle l'an dernier à l'arbre de Noël de maman. J'ai adoré la forme, le son. Je le trouve beau ». Pour **Justine, 7 ans :** « C'est amusant, on joue sur des notes et après on les chante en groupe. Maman a un violon à la maison, j'aimerais en jouer plus tard ». Enfin **Lina, 8 ans** « J'aime beaucoup la musique. On fait des notes, on les chante. C'est super. Plus tard je voudrais jouer du violon et de la guitare ». À souligner que, lors des TAP, des écoliers qui avaient été sensibilisés par l'École à la musique ont ensuite poussé ses portes pour s'inscrire. Ce sera certainement le cas pour certains à l'issue de cette action exemplaire.

mercredi matin une vingtaine d'enfants, de 7 à 13 ans, des centres de loisirs Marcel-Pagnol et de la base préados de La Caillerette s'initient à la musique et à la pratique instrumentale. En effet depuis la rentrée, et la fin des TAP, l'École municipale de musique propose de l'éveil musical à leur attention. « C'est un vrai souhait d'accueillir de nouveaux publics au sein de l'établissement, explique **Ingrid Chanteloup, responsable de l'EMM.** Après les P'tits Loups et le foyer Georges-Brassens nous continuons un partenariat avec une autre structure municipale. La musique est, dès le plus jeune

enseignantes de l'atelier percussions.

Belles valeurs éducatives

« C'est une mini-société avec des valeurs éducatives fortes : respect, écoute... poursuivent **Camille Méchain et Camille Vuillermet,** professeures de l'atelier cordes. Les jeunes apprennent à construire un morceau. En une séance par exemple on peut jouer *Frère Jacques*. Ils sont toujours dans la demande de progression. Nous les initiions à devenir musicien ». Les valeurs éducatives sont bien là. « Le retour est très positif, lance **Clara Guillard, animatrice à La Caillerette.** Ça les touche. Culturellement



Ingrid Chanteloup

âge, un moyen d'expression et de communication artistique magnifique ». Le retour à 4 jours d'école, et ainsi la restauration de la journée complète du mercredi au centre de loisirs ont permis de monter des projets d'une meilleure qualité éducative. « C'est accessible à tous, poursuit la nouvelle responsable qui a pris ses fonctions à



sé ses portes pour s'inscrire. Ce sera certainement le cas pour certains à l'issue de cette action exemplaire.

• **Clément Jacquet**



Janvier 2019

Samedi 5 et dimanche 6 janvier

BADMINTON

Tournoi inter-régional organisé par l'Usm Saran Badminton
 > HALLE DES SPORTS DU BOIS-JOLY
 > LA JOURNÉE

**Tous les week-ends
 du 5 janvier au 10 mars**

TENNIS

Championnats individuels du Loiret catégories Seniors et Seniors +, organisés par l'Usm Saran Tennis
 > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.



Samedi 5 janvier

FUTSAL (U13)

Tournoi organisé par l'Usm Saran Football
 > GYMNASSE JEAN-LANDRÉ - DE 9H À 17H

Dimanche 6 janvier

SCULPTURE SUR TERRE

> DE 9H À 13H.



DANSE SALSA

> DE 10H À 11H.

DANSE BALBOA INITIÉ

> DE 11H À 12H.

Stages adultes proposés par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 7 janvier

SCRAPBOOKING

Stages adultes proposés par la MLC
 > DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Jeudi 10 janvier

BILLARD

Compétition par équipes, organisée par l'Usm Saran Billard - Saran reçoit Ambo 2
 > SALLE LUCIEN-BARBIER
 > À PARTIR DE 9H.
 > RENSEIGNEMENTS
 HTTPS://BILLARDSARAN.JIMDO.COM

ATELIERS SENIORS :

- Scrapbooking (matin)
 - Mosaïque créative (après-midi)
 > 133, RUE DE GASCogne
 > DE 9H30 À 12H ET DE 13H30 À 16H30.
 > ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PASSEPORT SENIORS, À PARTIR DE 62 ANS.

Jeudi 10 janvier

Théâtre « DELTA CHARLIE DELTA »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE



Vendredi 11 et samedi 12 janvier

PASTELS

Stages adultes proposés par la MLC

> DE 9H À 13H
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-
 45SARAN@GMAIL.COM

Les 12 et 13, 19 et 20, 26 et 27 janvier

TENNIS

Championnats du Loiret par équipes jeunes 13-14 et 15-16 ans, organisés par l'Usm Saran Tennis
 > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Samedi 12 janvier

WATERPOLO N3 (M)

L'Entente Orléans-Saran reçoit les Vikings de Rouen

> CENTRE NAUTIQUE
 > À 19H30



Dimanche 13 janvier

CROSS-COUNTRY

Finale départementale de FFA et Sapeurs pompiers
 > LAC DE LA MÉDECINERIE - DE 10H À 15H.

ATELIER ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 > DE 10H30 À 11H30.
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Mardi 15 janvier

Concert « NUA – GISELA JOAO »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE



Du 18 janvier au 3 février

Exposition « 36^E SALON DES ARTISTES CHEMINOTS DE L'ORLÉANAIS »

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 02 38 80 35 61
 CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
 > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
 > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30
 (ENPRÉSENCE DES ARTISTES)
 > FERMÉ LE LUNDI
 > ENTRÉE LIBRE.

Samedi 19 janvier

ÉVEIL MUSICAL autour de la chanson

« Le petit ver de terre » - Stages enfants
 proposés par la MLC

> DE 14H À 15H30
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

DOUN DANSE

Stage proposé par Art's Danse

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 > DE 13H30 À 17H45
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Théâtre clownesque

« VOUS ÊTES ICI »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 17H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE



DRÔLE DE NUIT

3^e édition de la Nuit de la lecture

> MÉDIATHÈQUE - LA BOITE
 > À 20H
 > TOUT PUBLIC À PARTIR DE 5 ANS, GRATUIT,
 SUR INSCRIPTION À PARTIR DU 8 JANVIER
 02 38 80 35 10.

Dimanche 20 janvier

SCULPTURE SUR TERRE (enfants)

> DE 10H À 12H30

YOGA DU RIRE (adultes)

> DE 11H À 12H

Stages proposés par la MLC

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ZUMBA

> DE 10H30 À 11H30
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT



ATELIER DANSE CLOWNESQUE

> DE 10H À 18H
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Stages proposés par Art's Danse

> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL (NATIONAL U19)

L'Usm Saran Football reçoit
Valenciennes FC

> STADE DU BOIS JOLY
> À 14H30.



BASKET N3 (F)

L'Usm Saran Basket reçoit Le Coteau
Basket

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> À 15H30.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Jeudi 24 et vendredi 25 janvier

Théâtre « **JE SUIS LA BÊTE** »

> THÉÂTRE D'ORLÉANS,
SALLE JEAN-LOUIS BARRAULT
> À 19H30 LE JEUDI ET À 21H LE VENDREDI.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Jeudi 24 janvier

BILLARD

Compétition par équipes, organisée par
l'Usm Saran Billard - Saran reçoit Jargeau

> SALLE LUCIEN-BARBIER
> À PARTIR DE 9H.
> RENSEIGNEMENTS
HTTPS://BILLARDSARAN.JIMDO.COM

ATELIERS SENIORS :

Mosaïque créative

> 133, RUE DE GASCOGNE
> DE 9H30 À 12H ET DE 13H30 À 16H30.
> ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU
PASSEPORT SENIORS, À PARTIR DE 62 ANS.

Théâtre « **L'AMOUR EST ENFANT
DE SALAUD** », programmation de la Ville

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS 06 04 07 79 25, TARIF 8€

Vendredi 25 et samedi 26 janvier

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix
Blanche française

> SALLE DES AYDES
> DE 20H À 22H30 LE VENDREDI ET
DE 8H À 18H LE SAMEDI.
> RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR.



Vendredi 25 janvier

SÉANCES D'ART FLORAL,
proposé par la Petite fleur saranaise

> SALLE DES AYDES
> À 14H, 16H, 18H ET 20H.



Samedi 26 janvier

**PERMANENCE DE VINCI
CONCERNANT LE NOUVEAU
DIFFUSEUR SARAN/GIDY**

> MAIRIE – ESPACE HUGUES-SELLINI
> DE 9H À 12H.
(VOIR PAGE 19)

Samedi 26 janvier

INITIATION À L'AQUARELLE

Stage adultes proposé par la MLC

> DE 9H30 À 12H30
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

WATERPOLO N3 (M)

L'Entente Orléans-Saran reçoit Le Havre

> CENTRE NAUTIQUE
> À 19H30.

Concert « **VOLVER, TANGO Y
CANCION** », proposé par la Ville

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE
02 38 80 34 19.

Dimanche 27 janvier

Stages proposés par la MLC

MOSAÏQUE (adultes)

> De 10h à 16h
SCRAPBOOKING (enfants)
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-
45SARAN@GMAIL.COM

CLAQUETTES AMÉRICAINES

Stages proposés par Art's Danse

> DE 10H30 À 16H
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-
DANSE.SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 27 janvier

FOOTBALL R1,

L'Usm Saran Football reçoit Pithiviers

> STADE DU BOIS JOLY
> À 14H30.

Mardi 29 janvier

Théâtre « **PRONOM** »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Jeudi 31 janvier

BILLARD

Compétition par équipes, organisée par
l'Usm Saran Billard - Saran reçoit Carambole

> SALLE LUCIEN-BARBIER
> À PARTIR DE 9H.
> RENSEIGNEMENTS
HTTPS://BILLARDSARAN.JIMDO.COM



Vendredi 1^{er} février

**RENCONTRE MUSICALE AVEC
YELLI YELLI**

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 19H
> TOUT PUBLIC À PARTIR DE 7 ANS, GRATUIT,
SUR INSCRIPTION À PARTIR DU 2 JANVIER
02 38 80 35 10.



**RESTAURANT LE ROCOCO ET
BOWLING**, proposé par le Club des
jeunes d'antan

> INFORMATIONS 06 37 16 25 84 OU
06 60 38 08 35.



L'espace Hubert-Perrichon inauguré

L'espace de vie Hubert-Perrichon, situé en rez-de-chaussée du Foyer Georges-Brassens, a été inauguré le samedi 1^{er} décembre, en présence de l'ancien conseiller municipal et adjoint au maire de Saran, et à l'issue du traditionnel Marché de Noël.

En cette journée du 1^{er} décembre, l'ambiance était à la bonne humeur et à la convivialité au Foyer Georges-Brassens. Ce samedi était celui du traditionnel Marché de Noël. Un rendez-vous incontournable pour les habitués, gourmands et gourmets, et autres amateurs et adeptes des produits artisanaux et d'objets vendus au profit du Secours populaire.

C'est également en cette journée qu'a été inauguré l'espace de vie Hubert-Perrichon, en présence de l'ancien conseiller municipal de Saran dès 1965, puis adjoint au maire de 1977 à 1995, qui fut également résident du Foyer pendant quelques années, Hubert Perrichon très entouré des membres de sa famille.

Quelques mois auparavant, soit le 20 février 2018, avait déjà eu lieu l'inauguration de l'espace de vie commune et d'animation, ainsi que la salle de restaura-

tion, situés au rez-de-chaussée du Foyer Georges-Brassens. Un vaste ensemble réaménagé et rénové dans sa globalité. Une opération d'envergure (132 000 euros) qui a marqué une étape importante dans le plan de réhabilitation entrepris par la Ville, depuis l'acquisition du Foyer en 2011. C'est cet espace lumineux et spacieux, qu'entre-temps les résidents se sont pleinement approprié, que la Ville a décidé de baptiser « Espace Hubert-Perrichon », en hommage à l'ancien adjoint aux Affaires sociales de Saran, également président du Comité des fêtes.

Le « Père » de nombreux projets

Samedi 1^{er} décembre, à l'issue du Marché de Noël, en présence d'Hubert Perrichon,



de **Maryvonne Hautin, maire de Saran**, de **Michel Guérin** et d'un public nombreux, **Christian Fromentin, Premier**

adjoint, en charge de l'Action sociale et de la Solidarité, accompagné de **Josette Sicault, conseillère municipale déléguée aux Seniors**, a présidé cette cérémonie d'inauguration teintée d'émotion. « Ce foyer municipal résume à lui seul la vie d'Hubert » a déclaré **Christian Fromentin** en préambule à l'hommage à l'ancien élu. « Au cœur de ton engagement : l'Action sociale, la cuisine centrale, les fêtes et cérémonies et les anciens combattants que tu as réussi à fédérer. Auprès de Michel Guérin, tu auras œuvré pour qu'un véritable service social prenne forme à la Mairie. Au service des autres toujours. Et puis il y a bien sûr ce grand projet (Le Foyer Georges-Brassens), sorti de rien si ce n'est de la volonté de deux élus, qui imaginaient ce que serait le Saran de demain.

Il n'y avait donc pas meilleur lieu que le Foyer Georges-Brassens pour honorer Hubert en donnant son nom à un espace dont il était le père. Hubert, tu es de ceux qui ont construit notre ville en donnant de leur temps pour que chaque saranaise et chaque saranaise se sentent bien dans notre cité. Pour tout cela nous te remercions ».

Après le coupage de ruban et le dévoilement de la plaque « Espace Hubert-Perrichon », la cérémonie s'est poursuivie autour

d'un vin d'honneur.

• **Arnaud Guilhem**



Le cheval pour médiateur

Depuis trois ans, Rachel Geoffroy exerce en tant qu'équithérapeute.

Soin psychique, sensoriel et moteur, coaching, développement personnel, ses différents ateliers dédiés à un large public sollicitent le cheval ou le poney comme partenaire.



« J'ai allié mon métier de la relation d'aide à ma passion pour le cheval ».

C'est ainsi que **Rachel Geoffroy**, saranaise d'origine, cavalière émérite et compétitrice au sein de l'USM Saran équitation, résume sa nouvelle activité d'équithérapeute. À l'origine, conseillère en éducation sociale et familiale pour l'APAJ, cette trentenaire dynamique a œuvré par ailleurs au sein d'une structure d'insertion professionnelle à Orléans. Et puis un jour, « Je ne m'y suis plus retrouvée. Le déclic est venu de l'équitation. J'accompagnais des demandeurs d'emploi dans leur projet. J'ai travaillé de mon côté mon propre projet professionnel ». Pendant deux ans, en parallèle à son emploi, le futur ex-travailleur social suit une formation, avec à la clé l'obtention du diplôme d'équithérapeute, profession du secteur médico-social, en septembre 2014. Rachel Geoffroy exerce en libéral depuis mai 2015, à Saran et à Fay-aux-Loges.

Thérapie nouvelle et encore méconnue, l'équithérapie est par définition un soin global (psychique, sensoriel et moteur) qui s'adresse aux personnes de tous âges rencontrant des difficultés chroniques ou temporaires. Cette action a recours au cheval ou au poney, en tant que médiateur et partenaire thérapeutique. « C'est une activité différente de l'équitation adaptée, qui ne concerne pas le même public » précise notre interlocutrice. « Lors des séances, nous travaillons avec des objectifs thérapeutiques. Les exercices se font au sol, avec le cheval en liberté ou en

longe. Le patient peut être amené à monter à cheval, mais pas forcément ».

Un dialogue fructueux

Le choix du cheval ou poney en tant que médiateur se justifie. Toute une symbolique lui est attachée : force, liberté, douceur, élégance, et encore. « Le cheval impose le cadre et une communication non



verbale avec la personne. C'est un animal hypersensible qui s'adapte en fonction de nos émotions » explique Rachel Geoffroy. « Il est médiateur, et je suis aussi médiatrice entre la personne et l'animal ». Mobilisation du corps, repérage dans l'espace, mémorisation, concentration, relaxation, les différents exercices ainsi réalisés en compagnie du quadrupède s'avèrent fructueux. Comme en témoigne **Émilie** « notre petite fille ayant une anomalie chromosomique a pu bénéficier d'une dizaine de séances avec le poney. Nous

avons vu de vrais progrès, tant au niveau des équilibres, du langage qu'au niveau de l'autonomie. Ça lui procure un vrai bien-être ». Enfants ou adultes porteurs de handicap ou non, troubles du comportement, « Les patients me sont adressés par d'autres professionnels du secteur médico-social ». Autres pratiques, autre public, l'équithérapeute, également formée pour ceci, propose du coaching (prise de confiance en soi, affirmation, positionnement au travail, accompagnement de sortie de burn-out...) ou encore des séances qui s'inscrivent dans une démarche de développement personnel. Pour cela, « Les personnes me contactent, nous échangeons, prenons rendez-vous et calons des séances ». En trois ans d'activité, Rachel Geoffroy a acquis une certaine notoriété. « Depuis septembre dernier, ça commence à bien marcher » confie volontiers celle qui murmure à l'oreille des chevaux.

• **Arnaud Guilhem**

RG EQUITHÉRAPIE

Tél. : 06 98 45 88 64
rg.equitherapie@gmail.com

Activité :
Soin thérapeutique, coaching,
développement personnel

Sur Facebook :
Rachel Geoffroy Équithérapie

LES SPORTIFS SARANAIS HONORÉS

La cérémonie de récompense des sportifs et dirigeants méritants a, le 7 décembre, célébré le dynamisme de la vie sportive de la commune. Avec comme marraine d'honneur : Lucie Baudu, championne du monde de kayak (voir p.24-25).

Les acteurs de la vie sportive saranaise ont une nouvelle fois été mis à l'honneur lors de la traditionnelle cérémonie qui en décembre vient saluer la bonne santé du sport saranaise. Animée par **Patrick Langer et Jacques Mazzuca**, la soirée à la Halle des sports a tenu toute ses promesses. La complicité qui uni **Maryvonne Hautin** à la marraine de la soirée en était le plus bel exemple. Et quelle marraine ! Avec comme marraine de choix, **Lucie Baudu, récente championne du monde de kayak par équipe**. Le diaporama retraçant le parcours de Lucie a été unanimement apprécié. Lors de la soirée le service des sports a remis 150 récompenses individuelles et collectives. Les membres actifs de l'USM, de l'Asfas et du Slac (ex-Asfas athlétisme) qui se sont distingués en 2018 par leurs résultats, leur engagement et leur comportement étaient ainsi placés sous les projecteurs. Ils ont permis au sport saranaise de s'illustrer dans les salles, sur les stades, dans les piscines et en plein air. Le cru 2018 représente ainsi une belle moisson de médailles. Parmi les sportifs distingués citons **Louison Deme** (champion d'Europe d'assaut qwan ki do), **Marvin Choukroun** (7^e aux championnats de France 1^{ère} division), **Amel Guellil** (championne de France N3 sur 50 m papillon), **Arnaud Morelle et Frédéric Roudaire** (qualifiés aux championnats du monde de Half Ironman). Performances remarquables également de **Cassandra et Clément Lebrun** (sélectionnés aux championnats de France de cyclisme sur piste), de **l'équipe d'équi-**

tation de saut d'obstacles (9^e en finale du championnat de France), des **footballeurs U19** qui sont montés en National, de **l'équipe de judo** (qualifiée aux championnats de France 2^e division).

Médaille de la Ville pour Jacques Mazzuca

Les entraîneurs, dirigeants, bénévoles qui participent par leur engagement à la vitalité et au rayonnement de leur club ont également été récompensés. Le florilège 2018 est constitué de **Dany Klingemann** (gymnastique d'entretien, médaille des sports), **Pascale Berthémy** (natation artistique), **Florine Fougerard** (roller skate), **Bruno Delas, Franck Jahier** (handball), **Raymond Chappart** (cyclotourisme, médaille de la Ville). Ont également été récompensés : **Jean-Marie Bijotat** (football), **Jean-Louis Dupré** (athlétisme), **Jean-Claude Quenard** (billard) et **Christel Gaillard** (badminton). Le sport adapté a été salué avec **Tony Bothier** (pétanque) et **Déborah Klipffel** (ping-pong). À la fin de la soirée, Jacques Mazzuca s'est vu remettre, à sa grande surprise, la médaille de la Ville. Un grand moment d'émotion pour le « chef d'orchestre » de la politique sportive municipale. Lucie Baudu pour sa part a reçu la médaille des Sports. Son portrait a rejoint la galerie de la Halle consacrée aux champions saranaise. **La soirée s'est conclue par la remise du guide « Saran sports 2019 »** et autour du verre de l'amitié.

• Clément Jacquet





PARTICIPEZ À LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE DIFFUSEUR DE SARAN-GIDY !

Du mardi 15 janvier au vendredi 15 février 2019, le projet de création du diffuseur de Saran-Gidy, sur l'autoroute A10, au niveau des communes de Saran, Gidy et Cercottes fait l'objet d'une concertation publique. Toutes les personnes intéressées par le projet, c'est-à-dire les riverains, les élus, les usagers de l'autoroute, les acteurs économiques et associatifs... sont invitées à s'informer et à donner leur avis sur le projet soumis à la concertation.



LE PROJET DE DIFFUSEUR DE SARAN-GIDY

Situé sur l'autoroute A10, entre l'échangeur d'Orléans-nord et les aires de services d'Orléans-Saran et d'Orléans-Gidy, le diffuseur de Saran-Gidy permettra de :

- faciliter la desserte des zones d'activités au nord d'Orléans ;
- accompagner le développement local ;
- améliorer les conditions de circulation dans le nord-ouest de la métropole.

Le projet est financé par Orléans Métropole, le Conseil départemental du Loiret et VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute). Le coût total de l'aménagement est de 35 M€ HT en valeur janvier 2016.

LA CONCERTATION PUBLIQUE

La concertation sur le diffuseur de Saran-Gidy est organisée par VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), sous l'égide du Préfet du Loiret, au regard de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme.

Elle a pour objectifs de :

- présenter au public le projet de diffuseur, son insertion dans le territoire ainsi que les bénéfices attendus pour la métropole orléanaise,
- recueillir les avis, observations et suggestions, mais aussi répondre aux questions sur le projet d'aménagement.

Plusieurs moyens sont à la disposition du public pour s'informer et donner son avis :

- Le dossier de concertation et le dépliant, présentant le projet et les modalités de concertation.
- Le site Internet du projet, a10-diffuseur-sarangidy.fr, qui permettra, à partir du 15 janvier 2019, de retrouver les différents documents d'information et de déposer son avis en ligne, via la rubrique « Je m'exprime ».
- L'exposition permanente, visible aux heures d'ouverture habituelles de la mairie (lundi-vendredi : 8h30-12h/13h-16h30 ; samedi : 8h30-12h), pendant toute la du-

rée de la concertation ; Ainsi qu'à l'aire de services « Orléans-Saran » sur l'autoroute A10, sens Paris-Orléans.

• Les moments d'accueil du public en présence des équipes de VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute) : En mairie de Saran, place de la Liberté, 45770 Saran, le samedi 26 janvier 2019 de 9h à 12h.

• Le coupon du dépliant à détacher puis à déposer dans l'urne présente sur les lieux d'accueil du public (à l'exception des aires de services d'Orléans-Saran et d'Orléans-Gidy ainsi que de l'espace clients VINCI Autoroutes d'Orléans) ou à renvoyer par courrier (pré-affranchi) à partir du 15 janvier et jusqu'au 15 février 2019.

• Les adresses mail :

- de la préfecture :

pref-concertation@loiret.gouv.fr,

- du projet :

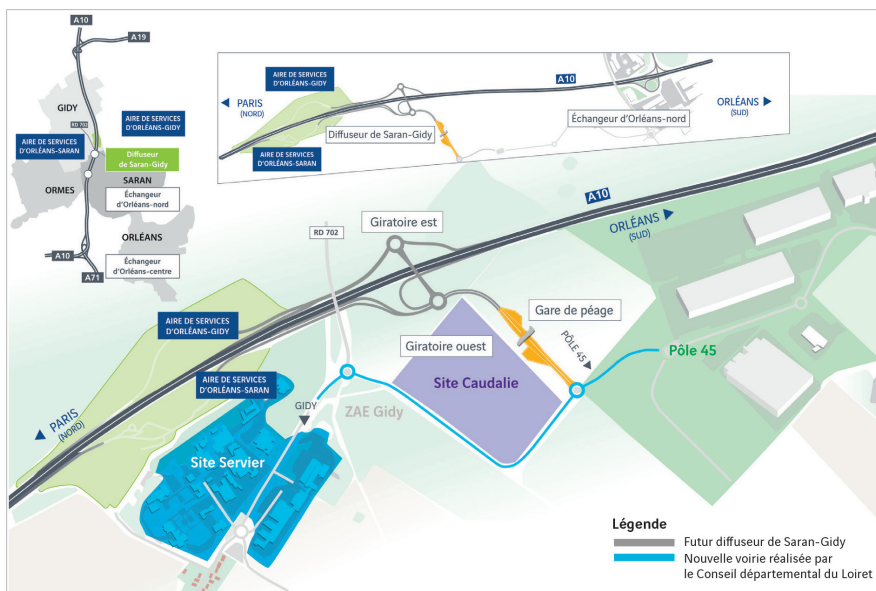
a10-diffuseur-sarangidy@vinci-autoroutes.com.

Et après la concertation ?

Les questions et contributions formulées dans le cadre de la concertation, ainsi que les réponses apportées par VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), seront présentées de manière synthétique dans le bilan de la concertation rendu public au printemps 2019.

Ces avis permettront à VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute) de compléter sa réflexion pour la phase d'études détaillées qui interviendra à l'issue de la concertation.

À partir du 15 janvier 2019, retrouvez toutes les informations sur le projet sur le site a10-diffuseur-sarangidy.fr



Légende

- Futur diffuseur de Saran-Gidy
- Nouvelle voirie réalisée par le Conseil départemental du Loiret



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 23 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Vendredi 21 novembre 2018

- Débat d'orientations budgétaires préalable au Budget Primitif 2019.

Comme chaque année avant le vote du budget, le conseil municipal débat sur les finances de l'année à venir.

- Subvention exceptionnelle à la SEGPA du collège DUNOIS.

Subvention de 500 € pour financer le voyage scolaire à Bruxelles des 5 élèves saranais de cette section.

- Subvention exceptionnelle à l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers Orléans Nord Fleury-Les-Aubrais.

Subvention de 540 € pour la formation des jeunes sapeurs-pompiers volontaires saranais.

- Subvention exceptionnelle au Secours populaire français – Action solidaire avec le peuple grec.

Allocation d'une subvention de 1 000 €.

- Ouvertures dominicales pour l'année 2019.

Détermination des 5 dimanches dérogeant à la fermeture dominicale pour tous commerces, et des 8 dimanches pour les commerces alimentaires.

- Création d'emploi.

Poste de technicien territorial pour un communicant numérique (site internet, animation réseaux sociaux ...).

- Tarifs 2019 des prestations municipales.

- Approbation de la convention 2018 des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées atelier gymnastique d'entretien.

Cette convention permet de bénéficier d'une subvention de la CNSA via le Conseil départemental du Loiret pour financer des ateliers pour les seniors.

- CLIC Intercommunal Orléans Val de Loire – Approbation de la convention de partenariat 2018.

Contribution annuelle de la commune à hauteur de 2 534,45 €, information et coordination gérontologique.

- Subvention complémentaire 2018 – mise à disposition d'un agent municipal à l'USM Natation artistique.

Compensation versée au club en contrepartie de son obligation de rembourser la mise à disposition d'un agent municipal.

- Approbation Projet Éducatif Territorial et plan mercredi.

Suite au retour à la semaine de 4 jours dans les écoles, déclaration des centres de loisirs en accueils périscolaires, allègement du taux d'encaissement des enfants, soutien financier complémentaire des aides existantes de la CAF (de 0,54 à 1 €/ heure d'accueil), labellisation répondant à une charte de qualité éducative.

- Avis sur le projet fleurysois d'aire événementielle.

Avis défavorable donné à l'unanimité du conseil municipal sur le projet d'Orléans Métropole de réaliser une aire événementielle (fête foraine, cirques, concerts, salons de plein air ...) au stade de La Vallée situé sur le territoire de la commune de Fleury-les-Aubrais mais limitrophe de Saran.

- Vente à Logem Loiret du terrain bâti cadastré section BC 168p sis rue des Chimoutons à l'Euro symbolique et résiliation d'un bail emphytéotique.

Cette transaction va permettre au bailleur de réaliser la rénovation des logements et la reprise des espaces extérieurs qui étaient entretenus par la commune.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

BRÈVES

Pré-inscriptions rentrée scolaire 2019-2020

Pour les enfants nés en 2016, vous pourrez procéder à leur pré-inscription pour la rentrée scolaire 2019-2020, **du 7 janvier au 30 mars 2019**. Pour cela, rendez-vous à l'Accueil de la mairie en vous munissant de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour tout renseignement contactez le **02 38 80 34 17** ou le **02 38 80 34 10** ou sur le **site de la Ville www.ville-saran.fr**

Modifications Fréquences TNT

Le 29 janvier prochain, les fréquences de la TNT sont susceptibles de changer sur notre commune. Pour savoir si vous êtes concernés, **rendez-vous sur www.recevoirlatnt.fr ou composez le 0 970 818 818 (du lundi au vendredi, de 8h à 19h, appel non surtaxé).**

Plans d'eau gelés : danger !

Les températures hivernales peuvent à certains moments entraîner le gel en surface des plans d'eau. Il est rappelé pour des raisons évidentes de sécurité, que le patinage y est strictement interdit, la glace pouvant rompre et entraîner une hydrocution certaine. Chacun est invité à la plus grande vigilance.

Appel aux dons du sang

Les réserves de produits sanguins sont trop faibles pour subvenir aux besoins des malades. **Venez donner votre sang à la Maison du Don d'Orléans / 190, rue Léon-Foucault / 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle. Les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 15h ; mardi de 10h30 à 18h ; jeudi et samedi de 8h30 à 13h. Renseignements 0 800 109 900 ou sur le site www.dondusang.net**

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Il peut intervenir sur les problèmes de voisinage, les différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, les différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux...



Renseignements complémentaires :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736

Un conciliateur de justice sera présent en mairie les 2^e et 4^e vendredis du mois, dès le 11 janvier prochain, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 38 80 35 22.

Banquet des Seniors

Le Banquet 2019 pour les Seniors se déroulera le **dimanche 24 mars**.

Les élu(e)s à votre rencontre

Quatre réunions de quartier sont programmées d'ici avril. Ces temps d'échanges permettent de faire remonter les besoins et attentes des Saranais et contribuent grandement à améliorer la qualité de vie.

Mercredi 6 janvier, salle Lucien-Barbier : le nouveau cycle des réunions de quartier commence par le secteur Est. Ces rendez-vous d'échanges directs entre les élus et les Saranais sont un véritable exercice de démocratie participative. Les habitants de chaque quartier ont ainsi la possibilité de rencontrer leurs élus, de leur faire part de leurs attentes et propositions, de donner leurs avis. De dire aussi ce qui va bien ou, entre deux réunions, ce qui va mieux. « Nous organisons chaque année au minimum deux échanges par secteur afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'y participer, explique **Mathieu Gallois, adjoint municipal à la Vie des quartiers, la Citoyenneté et la Démocratie**. Il s'agit pour nous de défendre les intérêts, de répondre aux besoins. C'est l'occasion de faire le point sur des sujets plus ou moins importants du quartier mais aussi de l'ensemble de la ville (la fibre, la Poste, la santé...). L'expression des citoyens à leurs élus permet de trouver des solutions ensemble ».

Une participation soutenue

Les Saranais peuvent ainsi interpeller leurs édiles de proximité sur des sujets qui dé-



Réunion de quartier Salle Lucien-Barbier - mai 2018

pendent de la mairie mais aussi, de façon récurrente, sur des points dont la compétence est devenue métropolitaine : les transports, les déchets, l'assainissement, la voirie, les trottoirs, les espaces publics, l'éclairage. Lors de ces réunions de quartiers, la Ville dans une volonté de transparence communale, rend compte sur des travaux et projets en cours ou à venir (La Chatonnerie, le centre bourg, l'aire événementielle de la Vallée, les finances communales...). La population est au rendez-vous. Au fil du temps la participation est de plus en plus soutenue (30 à 40 personnes en moyenne). « Nous revenons sur le compte rendu précédent, poursuit Ma-

thieu Gallois. Il s'agit de conserver et de développer ce lien. Ce sont des moments privilégiés comme le sont les balades urbaines, les petits-déjeuners (Ndlr : les prochains auront lieu le 4 mai au square des Hirondelles et le 29 juin à la Tête Noire) ». Avec ces temps d'échanges les élus cultivent la proximité au plus près des Saranais et de leur vie quotidienne. La vie de la cité dans son sens le plus noble.

• **Clément Jacquet**

2019



Calendrier des réunions à venir

. **Quartier Est. MERCREDI 6 FÉVRIER.**

Salle Lucien-Barbier. 18h-20h.

. **Quartier Sud. SAMEDI 2 MARS.**

Salle des Aydes. 10h-12h.

. **Quartier Ouest. MERCREDI 27 MARS.**

Salle Marcel-Pagnol. 18h -20h.

. **Quartier Bourg. SAMEDI 27 AVRIL.**

Médiathèque (Espace la Boîte). 10h-12h.

Les réunions de quartiers sont ouvertes à tous les Saranais.



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Bonne année à tous les Saranais et toutes les Saranaises !

L'équipe des 25 élus et élus de la majorité municipale vous adresse chaleureusement ses meilleurs vœux pour la nouvelle année qui vient de débuter. Avec vous, en 2019, nous voulons continuer à agir pour soutenir l'éducation, le sport, la culture, la vie associative et le dynamisme économique de notre ville. Cette année encore, nous veillerons à défendre et développer les services publics de proximité car ils sont utiles à tous les habitants. Malgré « la folie des grandeurs » et la soif d'annexion de nouvelles compétences qui obnubilent les dirigeants actuels d'Orléans Métropole, nous persévérons donc à faire primer l'intérêt général dans la conduite des affaires municipales.

2019, année du neuf ?

Au niveau national comme métropolitain, il est impératif de changer de voie. D'une part, l'abstention croissante aux différentes élections et surtout le récent mouvement des gilets jaunes témoignent fortement de la volonté des classes populaires et moyennes d'être prises en considération. Les politiques publiques doivent cesser sans tarder de privilégier ceux qui le sont déjà : les plus riches et les centres-villes des métropoles. D'autre part, l'urgence climatique exige un tournant radical et des investissements massifs en faveur de la transition énergétique. Et si 2019 était enfin et véritablement l'année du changement ? Avec vous, nous y sommes prêts !

Patricia Bikondi, Alexis Boche, Fabrice Boisset, Béatrice Bournaveaux, Aziza Chair, Philippe Dolbeault, Françoise Diaz, Sylvie Dubois, Bernard Dugalleix, Muriel Foulon, Christian Fromentin, Mathieu Gallois, Armelle Gelot, Floriane Grollau, Angèle Guillaumin, Michel Guérin, Maryvonne Hautin, Jacques Mazzuca, François Mamet, Serge Patinote, Yves Prévot, José Santiago, Evelyne Savoy Raluy, Josette Sicault et Jean-Paul Vanneau.

SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

2019

L'année 2019 vient de commencer mais avec elle les problématiques demeurent à Saran :

- Un URBANISME sacrifié et densifié
- Sa SÉCURITÉ oubliée
- La SANTÉ laissée de côté
- Son ENVIRONNEMENT gadgétisé

Où est notre « ville à la campagne » tant vantée, « avec sa coulée verte » annoncée mais jamais vue et sa « ceinture verte » au nord disparue ?

Comptez sur nous pour vous écouter et faire valoir d'autres idées pour aménager et gérer la commune.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous

Une Bonne et Heureuse année.

Alain SOUBIEUX

et les élus du groupe S.M.S

Site www.sms-saran.fr

Email : sms45770@yahoo.fr

Facebook : www.facebook.com/SaranModerneSolidaire

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information générale. Chaque groupe politique ou conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale dispose au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à sa représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle.

SARAN POUR TOUS

Après les colères et les mouvements qui ont surgi partout dans le monde ces dernières années, c'est au tour d'une partie du peuple français de crier sa colère et de réclamer plus de justice sociale.

Tout en condamnant sans ambiguïté toute forme de violence, nous constatons que les réformes entamées par le gouvernement actuel sont résolument tournées vers une inégalité et une fracture sociale : enrichir les plus riches et appauvrir les plus pauvres ! Des mesures pour augmenter le pouvoir d'achat des français doivent être significatives et répondre au plus grand nombre.

Je profite de cette tribune pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019 !

Fatima HRICH

et le groupe Saran Pour Tous

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

Stand de tir = investissement d'avenir ?

Tenir une promesse de campagne est respectable, mais le faire actuellement où il y a une absolue nécessité pour des communes riches comme la nôtre de faire plus pour vous tous. Oui certaines choses doivent être remises à demain ou à jamais, mais pas le fait de redistribuer cette richesse à travers un véritable plan énergie au niveau de notre ville, pour vos logements ou les écoles, pour le transport, pour... Il y a tant de possibilités d'investissement occultées par notre maire. Quel gâchis ! Bonne année 2019 !

Gérard VESQUES

gerard.vesques@ville-saran.fr

Un rêve



À 25 ans, Lucie Baudu a été sacrée championne du monde de kayak par équipe dans l'épreuve du slalom, en septembre dernier à Rio de Janeiro.

Championne de France en kayak, vice-championne de France en canoë, médaille d'argent en coupe du monde en 2018, la licenciée de l'USM Saran Canoë-Kayak n'a de cesse de progresser et de porter haut les couleurs de son club et de l'équipe de France. La jeune marraine de la récente édition de la cérémonie des sportifs et dirigeants affiche sans détour son objectif : Les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020.



PALMARÈS

Médaille d'argent coupe du monde

Championne du monde par équipe Kayak

Médaille de bronze aux championnats du monde par équipe Canoë

Vice championne d'Europe par équipe Canoë

Championne de France élite en Kayak

Vice Championne de France élite en Canoë

En ce vendredi d'automne, Lucie Baudu est brièvement de passage à Saran.

L'occasion pour la nouvelle championne du monde de se prêter de bon cœur à une séance photo aux abords du château et sur l'étang. Un retour aux sources en quelque sorte, puisque c'est ici, voici plus de quinze ans, que Lucie accompagnée de son père Jean-Pierre a eu « le déclic », en découvrant évoluer sur l'étang des membres de son futur club. « Ça m'a plu direct. J'ai débuté le canoë-kayak à la rentrée suivante, en septembre 2002, à 9 ans » confie-t-elle, « j'ai fait un an de basket, mais ce n'était pas pour moi, et une seule séance d'équitation. J'aimais le sport, j'étais un petit peu garçon manqué. Mes parents eux ne sont pas sportifs pour un sou. C'est à l'USM Saran Canoë-Kayak qu'on m'a fait aimer ce sport. Un petit club avec une ambiance familiale qui me soutient et qui est derrière moi. Ça me tenait à cœur d'y rester licenciée, de faire connaître le club ». Pendant six ans, la jeune fille va ainsi évoluer sur l'eau, apprendre les gestes et les rudiments techniques, s'aguerrir. « La seule fois où j'ai eu envie d'arrêter, c'est le jour où

je suis restée sous l'eau, très jeune. Mais le club m'avait rassurée ». Un sport qui aurait pu rester un simple loisir, comme pour bon nombre de pratiquants. Pour Lucie, la compétition est arrivée tout naturellement, sans pression aucune. « Il y avait quelques compétitions le week-end. Au début, il n'y avait pas beaucoup de participantes, donc on remportait des médailles. C'était gratifiant. Puis la concurrence s'est renforcée. J'avais acquis entre-temps le goût de la victoire. Ça m'a motivée ». De performances en résultats, la jeune saranaise se fait remarquer. « La première médaille qui m'a marquée, c'est ma deuxième place au Championnat de France cadettes. L'instant charnière. Juste avant d'intégrer le Pôle Espoirs. Les années précédentes, j'évoluais dans les quinze meilleures ».

En constante progression

À la rentrée 2008, à 15 ans, Lucie quitte en effet Saran pour Rennes et deux années au sein du Pôle Espoirs. « De trois séances hebdomadaires, je suis passée à deux séances quotidiennes ». Un changement de régime bénéfique puisqu'elle intègre dans la foulée le Pôle France, pour six autres années à Rennes. L'envie d'une autre jeunesse, des doutes ? « Je n'en ai pas vraiment eu. Je n'ai pas eu ce truc à côté pour décrocher du sport ». En parallèle, Lucie poursuit avec application son cursus scolaire : bac et obtention d'un DUT Gestion

des entreprises et des administrations, quid du canoë ou du kayak ? « J'ai commencé par le kayak. En 2013, je me suis mise un peu plus sérieusement au canoë, qui est plus technique. Ce fut comme un nouveau défi. Je suis presque la seule en France à pratiquer les deux disciplines en compétition. Nous sommes une minorité à l'international, dont Jessica Fox, la meilleure kayakiste et céiste mondiale cette année ». En 2014, Lucie est médaillée de bronze aux Championnats du monde de slalom en canoë par équipe. « Ce qui me plaît dans ce sport, c'est d'être dehors, la variété des bassins, les parcours jamais identiques. Les sensations aussi, être tout seule dans son canoë, apprendre à dompter l'eau, le courant, à l'utiliser, à lire les mouvements d'eau, à jouer avec. C'est une passion. Ce qui me plaît également, c'est que c'est un sport individuel. Les performances ou contre-performances ne dépendent que de moi. Les épreuves par équipe sont aussi sympas, c'est le seul moment où l'on partage ».

Nouvelle étape à l'été 2016, la kayakiste et céiste rejoint le Pôle France à Pau, place forte de la discipline, avec le stade d'Eaux vives, fréquenté précédemment par Fabien Lefèvre, autre champion de haut rang, pur produit de l'USM Saran. Une « bonne adaptation » et l'année suivante, Lucie est vice-championne de France élite en kayak et médaillée de bronze aux Championnats d'Europe en canoë par équipe.

Objectif, Tokyo 2020



TOKYO 2020

Outre ses résultats sportifs, Lucie assure sa vie professionnelle. D.U. techniques multimédias en poche, elle exerce à son compte depuis juillet, en tant qu'infographiste-web designer. « Avoir une vie normale en étant athlète de haut niveau, c'est possible. Allier sport de haut niveau et travail, c'est compliqué en France. Les entraînements me prennent une bonne partie de la journée, sans compter les stages. Le canoë-kayak est un sport peu médiatisé ». Une discipline peu médiatisée qui compte parmi les parents pauvres du sport d'élite, alors même que les performances sont de haute tenue. « La fédération française fait ce qu'elle peut pour

nous aider, comme lors des compétitions internationales ». Depuis janvier 2018, la



saranaise a intégré la « Team Michelin », qui soutient 26 athlètes de haut niveau, dans toutes les disciplines sportives. En octobre dernier, la Ville lui a pour sa part remis un chèque d'encouragement, au vu de ses récents résultats. Malgré ce revers de la médaille, « J'aime trop ma vie actuelle. D'autant plus que je me rapproche des meilleures, que j'ai fait aussi des progrès en matière de mental et de gestion de la course, et que je me fais plaisir sur l'eau. ». Au-delà du titre de championne du monde en kayak par équipe, l'année 2018 fut la plus fructueuse en performances et succès pour Lucie. Son niveau est monté d'un cran. Son palmarès en témoigne. « Mon objectif, ce sont les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Je souhaite y aller et performer. Je suis confiante. Je suis dans le bon timing. Il va falloir gagner sa place pour le canoë et pour le kayak. Il n'y a qu'une seule place par catégorie. Chaque année, on remet notre place en jeu. En avril, il y a un premier gros rendez-vous. La sélection pour Tokyo 2020 se fait en 2019, lors des courses des Championnats d'Europe et du Monde. Je vais faire ce qu'il faut pour y arriver. Je me projette jusqu'en 2024 ». 2024, soit l'année des Jeux Olympiques de Paris.

Saran avec elle

Expérience, maturité. En dialoguant avec Lucie et en se remémorant un précédent

échange, on ne peut que confirmer sa progression. La jeune championne, du haut de ses 1,74 m, fait montre d'un solide mental de compétitrice. Une subtile alliance de détermination, de maîtrise de soi, et de calme... olympien, apanage des plus grands sportifs. Le meilleur est à venir. Ce que confirme, **Nicolas Arnoult, président de l'USM Saran Canoë-Kayak** « À 25 ans, Lucie n'est qu'au début de sa carrière sportive, car celle-ci commence plus tard chez les femmes. Elle a franchi un cap. Elle a gagné en technique, elle est arrivée à un équilibre entre la tête et le corps qui lui permet de décrocher des médailles. Lucie est extrêmement motivée. Elle ne lâche jamais. Et puis, il y a un rêve derrière tout ceci, et j'espère qu'elle pourra l'atteindre. À Saran, de plus jeunes sportives, même d'autres disciplines, se reconnaissent en elle. C'est une fierté pour la Ville, pour son club, et d'autant plus pour ceux qui l'ont encadrée ». Au premier rang de ceux-ci, Jean-Michel Arnoult, l'entraîneur de longue date de « Lulu ».

Électron libre de l'USM Saran, Lucie maintient le lien malgré la distance, en communiquant par exemple ses résultats sur les réseaux sociaux. En fonction de ses disponibilités, elle essaie de consacrer du temps aux jeunes licenciés de son club, lors de ses venues dans la commune. « Quand j'étais petite, on me parlait souvent de Fabien Levèvre. Si ça peut leur donner à rêver ». Pour leur part, ses sœurs, Klara, 15 ans, Cécile, 27 ans et Évelyne sa maman, sont toutes « très fières de Lucie ». À l'origine profanes en matière de canoë-kayak, elles suivent à présent ensemble les compétitions, le plus souvent par écran interposé, « Ça nous rapproche toutes vraiment » précise Évelyne, qui veille sur les médailles, coupes et autres trophées qui s'accumulent dans la chambre d'enfant de Lucie. « Je vois en elle une adulte équilibrée, courageuse, persévérante, déterminée, qui s'astreint à une hygiène de vie impressionnante et je dis bravo. Lucie a la chance de faire quelque chose qui lui plaît. Je suis ravie de lui avoir permis de le faire ».

Après une courte pause pendant les fêtes de fin d'année, Lucie s'envolera dans quelques jours pour six semaines d'entraînement en Australie. « Ce sera l'occasion de découvrir d'autres conditions météo, d'autres types de bassins, pour être à même d'y naviguer au mieux ». L'exploit est à ce prix.

• **Arnaud Guilhem**

Decouvrir la culture Khmer

Créée en 2014 à Saran, l'association Salepak Franco-Khmers entend promouvoir la culture du Cambodge, notamment à travers la conception et l'organisation de spectacles. Prochain rendez-vous, le samedi 13 avril à la salle des Fêtes, à l'occasion du Nouvel an cambodgien.

Le 29 septembre dernier la salle des fêtes a accueilli plus de 400 personnes, à l'occasion de la première manifestation proposée par l'association saranaise Salepak Franco-Khmers. Un rendez-vous festif, convivial et chaleureux, qui a rassemblé nombre de familles de la communauté cambodgienne de l'agglomération et au-delà, mais aussi des Saranais de tous horizons qui n'ont pas hésité à franchir le pas. Cet événement résume en substance la démarche de l'association : « Préserver, transmettre et promouvoir la culture et les traditions du Cambodge, à travers des spectacles de danses et de chants ». Et ainsi, contribuer à la diversité et à la richesse de la vie culturelle de notre commune.

À l'origine de l'association, un groupe artistique familial : **Chan Sarun, danseur et véritable star au Cambodge**, qui a tourné dans de nombreux films, son épouse chanteuse, et leurs enfants. Ce couple de réfugiés a opté pour la France dans les années 70, suite à la prise de pouvoir des Khmers rouges au Cambodge. Un régime totalitaire qui se livra à de nombreuses persécutions et au massacre de plus d'un million de personnes, à commencer par les Khmers, l'ethnie principale du pays. Après avoir vécu en région parisienne puis à Blois, la famille s'est installée à Saran, dont Chan Sarun, sympathique et dynamique retraité, est littéralement « tombé amoureux ».

Préserver culture et traditions

Très présente en France, la communauté cambodgienne compte peu ou prou une

soixantaine de familles dans l'agglomération. L'association Salepak Franco-Khmers est la première d'origine asiatique recensée à Saran.

Fabrication des costumes, réalisation des instruments et accessoires, conception de spectacles qui intègrent danses, comédie musicale transgénérationnelle et chants traditionnels... Ses membres sont particulièrement actifs et n'hésitent pas à prendre l'initiative, comme pour l'organisation de l'événement de septembre dernier, entièrement à leurs frais, sur le principe de la participation volontaire. Un pari un peu fou couronné de succès. « Ce ne fut que de la fête, du plaisir » résume en souriant Chan Sarun. « Il s'agit de ne pas oublier d'où on vient et qui on est » poursuit son fils **Chen Maytheanak**, « de préserver et transmettre notre culture et nos traditions et de les faire connaître, d'aider les artistes et les nouveaux talents, de lancer aussi un message en ce qui concerne le Cambodge d'aujourd'hui. Pour nous, les enfants nés en France, il s'agit de reprendre le flambeau. Les anciens sont émus. Ils adorent lorsque les jeunes entrent dans la danse. Ces spectacles sont également le moyen de maintenir le lien entre les familles qui suivent notre activité sur les réseaux sociaux, mais aussi avec le Cambodge ». Les dons récoltés lors des spectacles permettent en effet d'agir sur place : achats de cahiers et de livres, rénovation des écoles dans les campagnes, aide aux nombreux orphelins...

L'association est ouverte à tous. « Tout le monde est le bienvenu » soulignent ses représentants. Danses pour les divinités, bonzes, musiciens, stars, artistes, « les



spectacles demandent énormément de travail. Sur place, tout le monde est convié à des repas partagés, où chacun amène à manger ».

« Fête des eaux » entre septembre et novembre, Nouvel an cambodgien célébré le 13 avril prochain à la salle des fêtes, Salepak Franco-Khmers entend proposer deux rendez-vous annuels. Deux rendez-vous chaleureux et festifs ouverts à tous les saranais.

• Arnaud Guilhem

SALEPAK FRANCO-KHMERS

Président : Chan Sarun

Vice-président : Chen Maytheanak

Trésorier : Chan Sarun Rathana

Tél. : 06 63 41 43 06

chanchhen@gmail.com

COLETTE BESSON

CHAMPIONNE OLYMPIQUE DU 400 M

C'était il y a un peu plus de 50 ans, le 16 octobre 1968 à Mexico.

Colette Besson, 22 ans, créait la surprise en remportant la finale du 400 m et décrochait ainsi le titre olympique.

Une victoire et une performance d'autant plus marquantes, que cette jeune athlète, championne de France du 400 m en 1967, avait été exclue de l'équipe de France au début de l'année pour avoir refusé de participer à un stage de préparation. La future professeure d'éducation physique avait profité des grèves de 1968 pour peaufiner sa condition de son côté.

Après un retour triomphal en France et à Saint-Georges-de-Didonne (17), sa ville natale, Colette Besson fut rapidement surnommée « La petite fiancée de la France ». Dès lors, son nom sera donné à de nombreuses installations sportives. À Saran, deux décennies plus tard, les dirigeants de l'Asfas (Association Sportive Fleury-les-Aubrais/Saran) proposent à **Michel Guérin** et à l'équipe municipale de baptiser le futur stade et complexe d'athlétisme « Stade Colette-Besson ». Contactée, l'ancienne championne alors conseillère technique sportive en Océanie française, d'abord surprise, accepte. C'est le début d'une longue histoire d'amitié entre notre commune et Colette Besson, qui inaugure le nouvel équipement sportif le 17 juin 1989. La « marraine » sera également présente à Saran lors de l'inauguration de la nouvelle mairie en 1994. Déjà malade, Colette Besson trouvera la force nécessaire afin d'honorer l'inauguration des vestiaires-tribunes du stade, le 11 septembre 2004.

Décédée le 9 août 2005, Colette Besson a consacré sa vie au service du sport.

Une délégation saranaise lui rendra un ultime hommage lors de ses obsèques, le 12 août à La Rochelle.

• **Arnaud Guilhem**



Credit-photo : l'Équipe - libre de droits

CARNET DE ROUTE novembre 2018

Nous saluons l'arrivée de

Gabriel COUTURIER - 5 novembre
Timothée MPAKA DELÉPINE - 5 novembre
Mya RABIAN - 5 novembre
Oum BOUDJEMA - 6 novembre
Lise GOMEZ - 14 novembre
Liséa RAVOYARD - 15 novembre
Jade ASSELIN - 23 novembre
Rose JACCONI - 29 novembre
Paul ROY - 29 novembre

Nous félicitons l'union de

Julien BOURNAVEAUX & Pricile LAURENT - 03 novembre
Edmond EBAKA IBOKO & Joëlle KOUKA FINANCY - 17 novembre
Mamadou DIALLO & Fatoumata MANSSARE - 24 novembre

Nous regrettons le départ de

Bernard CHATAIN - 71 ans
José HART - 82 ans
Huguette AMONT veuve ROUSSEAU - 93 ans
Jackie OPPITZ - 67 ans
Lucienne BUISSON épouse GOUGEON - 95 ans
Joseph MARQUEZ - 87 ans
Micheline LATREILLE veuve FERCHAUD - 94 ans
Jeannine OSSOWSKI épouse CARPENTIER - 71 ans
Michel RIFFET - 84 ans
Maxime GUERVILLE - 92 ans
Gilberte RENAULT veuve POISSON - 96 ans

DES LOCAUX SONT DISPONIBLES AUX AYDES...

UN PROBLÈME ?



LA SOLUTION !

Réouvrir un bureau de poste !

